

Séminaire sur la biologie et la chasse du dindon sauvage

Raisons pour tenir un séminaire sur la biologie et la chasse du dindon sauvage

- Le dindon sauvage est pratiquement inconnu des chasseurs et de la population en général. Or, afin que les chasseurs ne tuent pas les femelles, il faut qu'ils sachent comment distinguer le mâle de la femelle, afin de conserver notre ressource.
- La tenue d'un séminaire obligatoire rendra plus acceptable socialement cette nouvelle période de chasse printanière et sans dossard, puisque les chasseurs y auront été préparés adéquatement. L'emphase sera mise sur le respect des droits des autres utilisateurs du territoire et de la ressource.
- La chasse au dindon sauvage est unique en son genre et comporte des risques (camouflage complet, on attire le gibier vers soi à l'appel) si elle n'est pas pratiquée dans le respect des règles de sécurité et d'éthique. Or, il faut faire connaître ces règles aux chasseurs (être adossé à un arbre, ne pas porter de rouge, blanc ou bleu), et leur expliquer le pourquoi de ces règles.
- Les risques élevés d'accidents reliés à la mauvaise pratique de cette chasse nécessite un comportement particulier qu'il faut faire connaître et inculquer, afin d'éviter les actions pouvant mener à ces accidents. Une fois les règles connues et appliquées, la chasse au dindon sauvage devient une activité sécuritaire. Bref, c'est pour le bien-être et la sécurité de tous les chasseurs.
- Cette nouvelle chasse en terres québécoises, n'étant habituellement pas connue des chasseurs québécois, comptera donc plusieurs chasseurs inexpérimentés, et risque alors de décourager plusieurs nouveaux adeptes, par manque de connaissance des techniques particulières qui sont nécessaires pour obtenir un taux de succès respectable. Donc, démontrer et expliquer les techniques de chasse printanière au dindon sauvage aux chasseurs d'ici mènerait assurément à un taux de succès adéquat, et ainsi à un niveau de satisfaction des chasseurs tout aussi respectable.
- La chasse au dindon sauvage se déroulera principalement sur des terres privées. Il est primordial d'enseigner aux chasseurs la bonne marche à suivre pour s'assurer d'une entente harmonieuse et remplie de respect entre les chasseurs et les propriétaires privés, au cours d'une période où il n'y avait jusqu'à présent aucune chasse, pour ainsi obtenir l'accessibilité aux terres.
- Les Américains, qui ont une importante expérience dans la gestion du dindon sauvage, ont fortement recommandé aux Ontariens d'instaurer un tel séminaire

dès la tenue de leur première chasse au dindon sauvage. Les Ontariens ont suivi leur conseil et ces derniers peuvent se vanter d'avoir un dossier d'accidents et de blessures pratiquement vierge et un taux de succès de chasse fort respectable.

Modalités du séminaire

Tous ceux et celles qui s'inscriront au séminaire recevront un manuel et une vidéocassette sur la biologie et la chasse du dindon sauvage. Le nombre de personnes pouvant assister à un séminaire sera illimité, et le séminaire sera ouvert au public.

Le prix d'inscription sera de 60 \$, dont la majorité du montant sera versé au fonds dindon sauvage de la FHF. Les raisons de ce prix :

- Prix du marché : les cours de sécurité nautique étaient généralement fixés à 60 \$, au début du programme.
- Les gens reçoivent un manuel et une vidéocassette, en français, matériel jusqu'alors non disponible.
- Ce sera le principal mode de financement pour la gestion et la conservation du dindon sauvage.

Accessoirement, afin de connaître la satisfaction des chasseurs et de récolter des données sur l'abondance et la répartition du dindon sauvage au sein de la zone de chasse, un questionnaire pourrait leur être remis lors du séminaire. Ce questionnaire nous permettrait par exemple de découvrir les habitudes de chasse des chasseurs et d'évaluer leurs dépenses, et donc l'économie liée à la chasse au dindon sauvage.